

PROCES-VERBAL COM N° 4 SAMEDI 26 JUIN 2021

Présidence	Claude Chéry
Présents	André Giraud, Ernest Daninthe, Cécile Gilroy, Marc Priam,
Ou en visio	Jean-Claude Prianon, Sébastien Synave, Gaëtan Tariaf, Anne Tournier-Lasserve
Excusés	Jean-Victor Castor, Denis Dujardin, Myriam Pothin, Paul Poaniewa, Michaël Pauloby, Eric Reuillard
Membres associés	Anne Barrois-Chombart, Ketty Cham

Le Président Claude Chéry accueille les diverses personnes de la commission et les remercie pour leur disponibilité.

Le secrétaire de séance désigné pour cette commission : Anne Tournier-Lasserve.

1. Approbation du procès-verbal de la commission du 15 mai 2021

Aucune remarque ou demande de modification n'étant signalée par les membres de la commission, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Intervention du Président de la F.F.A.

André Giraud informe les membres qu'un partenariat avec la région Ile-de-France a été signé et que cela permettra d'avoir des actions entre l'Ile de France et les ligues d'Outre-mer. En effet, le Vice-Président de la région Patrick Karam souhaite apporter son soutien à l'athlétisme, notamment aux ultramarins lorsqu'ils viennent en métropole : il y aura une prise en charge des transports et de l'hébergement dans le cadre de l'accompagnement des athlètes Génération 2024.

Cela sera organisé au moment des Championnats de France Hiver et Eté pour les jeunes, les élites (à étudier pour les U23). Pour l'hébergement, des possibilités seront effectives dans les bases de loisirs de la région, avec également une restauration.

Il indique aussi que la Fédération réalisera en septembre-octobre un rassemblement des athlètes Génération 2024, où ceux des îles ultramarines seront invités, pour permettre une meilleure cohésion, des formations, et des entraînements communs. Des contacts pourront avoir lieu avec la chambre de commerce de chaque territoire pour aider aux financements complémentaires pour ces athlètes.

Des partenariats ou jumelages entre des clubs ultramarins et des clubs franciliens pourraient peut-être se constituer pour permettre des actions communes lors de la venue des athlètes en métropole ou éventuellement réaliser des stages aux Antilles.

Anne Tournier-Lasserve indique qu'il serait aussi intéressant de reprendre peut-être la réflexion sur la double licence des athlètes (club ultramarin-club métropolitain suivant les périodes de présence sur les divers territoires) → à étudier avec la CSR.

André Giraud informe la commission qu'il a eu de nombreux contacts avec le patron de France Bleue Antilles Guyane qui souhaite conclure un partenariat. Il s'agit de constituer toutes les semaines une médiatisation des activités de l'athlétisme de ces territoires. Un plan de communication sera mis en place avec les différentes ligues et le Président souhaiterait aussi dans le futur avoir des contacts avec les autres îles. Il est essentiel que

les structures déconcentrées ultramarines de la Fédération s'investissent dans ce dispositif, ce qui permettra à tous de mieux faire connaître notre sport, les résultats et les portraits des athlètes.

Le Président de la FFA stipule qu'il fera une tournée des territoires sur la fin 2021 et début 2022 afin de rencontrer avec les ligues les diverses collectivités et les clubs.

3. Contrat avec les collectivités

Ernest Daninthe souhaite évoquer avec les membres de la commission les règles des contrats d'objectifs avec les diverses collectivités territoriales.

Un tour de table est effectué pour connaître les différents dispositifs :

- Guadeloupe/avec la région : 80% investissement obligatoire – 20% fonctionnement ;
- Martinique/avec la région pas de difficultés particulières ;
- Réunion/pas de contrat – subventions diverses ;
- Guyane/soutien des actions proposées avec 75% versés au début, et 25% après bilan ;
- Polynésie/soutien aux actions lorsque la ligue le demande.

Après discussion, rappel de l'importance d'entretenir des relations régulières avec les partenaires et surtout de proposer des dossiers de qualité avec des bilans précis.

La FFA peut être un soutien dans les discussions, voire même une aide afin de changer quelques processus inadaptes à la pratique et à la défense de l'athlétisme.

4. P.S.F. (ex CNDS)

Anne Tournier-Lasserve, en lien avec Anne Barrois-Chombard (DTN), présente l'état des lieux des dossiers déposés dans le cadre de l'opération PSF 2021. On constate une baisse du nombre de clubs qui ont présenté des opérations : cela est dommage du fait des sommes pouvant être récupérées par les clubs dans le cadre d'actions relativement simples à mettre en place.

Il est rappelé que les compétitions ne sont pas retenues comme opérations.

Les dossiers ont été vérifiés et ont été communiqués à l'ANS qui validera ou refusera chacun d'entre eux, ainsi que l'aide proposée. A priori, l'information de soutien sera communiquée aux ligues et aux clubs durant l'été pour un versement début septembre.

Dans les années à venir, il sera nécessaire de réaliser des rencontres avec les clubs pour les aider à obtenir un label ou une certification ; cela permettra le dépôt d'un dossier mais aussi l'accompagnement dans l'élaboration d'un appel à projets (avec documents nécessaires et respect des délais).

5. Questions diverses

- Les groupes de travail définis lors de la dernière réunion de la commission doivent, au plus tard en septembre, commencer à travailler pour pouvoir faire des propositions pour 2022.
- La prochaine réunion de la commission Outre-mer aura lieu à la rentrée de la prochaine saison.

Claude CHERY
PRESIDENT